



55^e session du Conseil des droits de l'homme

Point 2 de l'ordre du jour

Dialogue interactif avec le Haut-Commissaire aux droits de l'homme sur le Territoire palestinien occupé

Genève, le 29 février 2024

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La persistance du conflit au Proche-Orient nous confronte à une réalité dramatique vécue par des dizaines de milliers de personnes dans un contexte mondial de plus en plus agité. La Suisse a fermement condamné les attaques terroristes du Hamas, y compris les violences sexuelles. Depuis, le niveau de souffrance a atteint des proportions effroyables, à Gaza, en Cisjordanie et en Israël. Le droit international humanitaire et les droits de l'homme doivent être respectés par toutes les parties. Tous les otages doivent être libérés sans conditions. Les civils doivent être mieux protégés et avoir un accès sans entrave à l'aide humanitaire à Gaza. Par ailleurs, le nombre accru de Palestiniens en détention administrative et les allégations de mauvais traitement sont préoccupants.

Les nombreuses allégations de violation du droit international doivent faire l'objet d'une enquête indépendante et les auteurs présumés traduits en justice. La reddition des comptes et la lutte contre l'impunité ne sont pas seulement primordiales pour les victimes, elles constituent également un élément crucial en vue d'une paix durable. La Suisse rappelle que la Cour pénale internationale menait déjà une enquête en Territoire palestinien occupé, qui désormais couvre aussi les faits depuis le 7 octobre. Par ailleurs, la Suisse souligne son soutien indéfectible à la Cour internationale de justice et rappelle la force contraignante des mesures provisoires adressées le 26 janvier à l'Etat d'Israël dans la conduite de la guerre. Les deux Cours sont des composantes essentielles de l'ordre juridique international.

Enfin, la Suisse appelle à la libération immédiate des otages et à un cessez-le-feu humanitaire à Gaza. Elle rappelle que seule une issue politique, fondée sur une solution à deux Etats démocratiques et traitant des causes profondes du conflit, offre un horizon de paix crédible.

Je vous remercie.

Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève

Permanent Mission of Switzerland to the United Nations Office and to the other International Organizations in Geneva

Rue de Varembe 9-11, CP 194, 1211 Genève 20

Tél. +41 (0)58 482 24 24, Fax +41 (0)58 482 24 37, www.dfae.admin.ch/geneve